© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Forums pour l'entourage

Problème de jeux sur adolescent :’(

Par Profil supprimé Posté le 23/11/2021 à 19h54

Bonsoir
Je suis maman d’un jeune de 17 ans et demi
Je ne sais même plus trop par où commencer…
Le cheminement va tellement vite en fait , et lorsque l’on est étranger à tout cela, on ne sait pas où se situe vraiment le départ …

Mon garçon est devenu accro au paris sportifs, en ligne, mais aussi directement par l’achat de ticket auprès des guichets revendeurs.
J’ai repéré des changements dedans ses habitudes (plus de temps sur son portable, tickets de paris en grand nombre dans sa chambre…) la fréquence m’a alarmé. Plusieurs paris par jours, parfois même a 5-10 minutes d’intervalles. Petite mise, parfois plus conséquente; il est apprenti et n’hésite pas à jouer tous les jours.
Malgré son âge il se fait délivrer ses achats auprès des buralistes sans grande difficulté visiblement. Et pour les jeux en ligne, son adresse mail rattachée à l’identité de sa sœur majeure …
j’ai contacté un CAPSA où il s’est rendu une première fois accompagné par moi même , une seconde seul, et le troisième rendez vous ne s’y est pas rendu :’(
Après avoir confisqué ses moyens de paiement , il se mettre à présent à vendre son matériel (console de jeux etc..)
Je suis totalement désemparée
Hier il a malencontreusement oublié son téléphone portable avant d’aller au travail et j’en ai profité pour lui faire croire que il l’avait égaré en se rendant au travail (trajet en moto) me disant que ça serait peut être un frein pour lui de ne plus avoir ce support;
Il était instable hier soir, nerveux …
Je viens de me rendre compte qu’il s’est réveillé en pleine nuit pour télécharger depuis la tablette de son petit frère âgé de 6 ans une application de paris sportifs en ligne … lorsque je lui ai demandé , il m’a répondu d’un mensonge …

Je suis désemparée, totalement larguée de ne pas savoir comment réagir, quoi faire , quoi dire…
Je remercie d’avance les personnes qui prendront du temps pour me répondre, Merci vraiment

2 réponses

Moderateur - 30/11/2021 à 16h02

Bonjour Valaurine,

C'est une situation difficile en effet. D'un côté ce qui est bien c'est que vous vous soyez aperçue de son

addiction, de l'autre ce qui est difficile pour vous c'est que vous constatez votre impuissance. Votre fils manque de recul sur sa situation et le fait que vous soyez sa mère alors que lui est encore adolescent complique un peu votre tâche. Ce qui vient de vous est sans doute assez facilement rejeté.

Cependant votre fils vous entend. Il ne vous écoute pas mais il entend ce que vous lui dites et c'est important. Restez un repère pour lui, ne vous découragez pas. Vous ne pouvez pas l'empêcher de jouer mais vous pouvez nourrir sa boîte à informations et décisions.

Par exemple je vous suggère de rechercher dans le forum pour les joueurs des témoignages de joueurs similaires à sa situation et de les lui lire. Encouragez-le à s'informer sur l'addiction et sur l'addiction au jeu tout particulièrement. Interrogez-le sur son rapport au sport : regarde-t-il les matchs avec le même plaisir qu'avant ? Est-il heureux dans sa vie ? Interrogez-le.

Ouvrez la porte aussi que fait qu'être dépendant c'est être malade. On perd sa volonté et sa liberté de faire ce que l'on veut mais cela peut se soigner. C'est une décision qu'il peut prendre et il peut être aidé pour cela. Il le sait déjà puisque vous l'avez amené vers un CSAPA mais c'était, si je comprends bien, surtout à votre initiative. Ici il s'agit de lui faire passer le message qu'il peut lui aussi décider d'y aller car il a besoin de cette aide. Il n'y a pas de honte à cela et plus tôt il prendra le taureau par les cornes, moins il en souffrira.

La vente de tickets de grattage ou de paris sportifs étant interdite aux mineurs vous pouvez aller voir les buralistes qui lui en vendent. Dans un premier temps pour les sensibiliser à la situation de votre fils et leur demander de ne plus lui en vendre, dans un second temps pour les menacer de porter plainte s'ils persistent à vouloir enfreindre la loi. Sachez que la FDJ affiche qu'elle s'investit dans la sensibilisation des revendeurs sur les sujets d'addiction. Vous pouvez donc essayer de la contacter pour savoir s'il y a un référent prévention dans la zone où vous habitez. Ce référent peut sensibiliser le buraliste si ce n'est pas déjà fait.

Notre ligne d'écoute reste à votre disposition pour en parler. Nous savons que ce n'est pas une situation facile à gérer aussi ne restez surtout pas seule avec cela. Que cela soit nous, le CSAPA que vous connaissez déjà ou à vos proches parlez-en. Des "solutions" émergeront.

Courage,

le modérateur.

Profil supprimé - 30/11/2021 à 22h06

Bonsoir
Merci pour cette réponse détaillée,
Effectivement après plusieurs lectures, je me suis rendue compte que l’action de vouloir se sortir de cette addiction, sûrement comme beaucoup d’autres d’ailleurs, ne peut émaner que de la personne concernée.
Effectivement difficile de concevoir qu’un adolescent, qui plus est le sien, soit en proie à ce type de fléau, et que il soit impossible pour l’entourage proche d’y remédier.
Même à la lecture d’autres témoignages, mon empathie prend le dessus et j’aimerais tellement pouvoir apporter tant on ressent cette détresse…

J’essaye de comprendre rationnellement les mécanismes afin de pouvoir adopter le meilleur profil et ainsi enclencher rapidement un processus de guérison, le temps paraît être un ennemi compte tenu de la proximité de la majorité prochaine de mon garçon qui ne me laisse que peu de marge.
Il est certain que retenir les moyens financiers pour lui éviter d’accéder aux paris n’est qu’un frein temporaire, le problème doit être plus profond et je creuse afin de trouver une piste pour pouvoir l’aider de manière habile.
Comme vous le soulignez si bien, la fdj cherche à établir une politique d’intérêt à l’égard des profils addicts.

J’ai sollicité il y’a qqs jours leur service afin de savoir si potentiellement je pouvais espérer une traçabilité des tickets de paris et pouvoir ainsi retrouver le détaillant… dans le but de lui (leurs) signaler que certains contrôles ne s’opèrent pas et que la vente se fait auprès de mineurs .. dont le mien.
J’ai été surprise d’être recontactée à peine deux heures plus tard, par un dirigeant au siège, qui a aussitôt mis des moyens pour suspendre le compte et aussi m’indiquer de lui faire parvenir copies des tickets de paris pour faire un signalement auprès des buralistes revendeurs.
J’attends le retour avec impatience du CSAPA, contacté ce vendredi aussi afin de connaître leur avis sur la position à tenir …
Je pensais que ce serait peut être judicieux de récupérer l’historique des paris en ligne (visiblement conservé 6 ans après une interdiction ANJ ou suspension du compte); afin de le soumettre à Hugo, dans l’espoir que ce constat puisse avoir un rôle de déclencheur.
Bref j’exploite plusieurs pistes, sans réellement savoir laquelle est la bonne. Mais rester inactive me culpabilise bien trop, c’est d’ailleurs pour cela que j’ai décidé également vendredi de téléphoner à votre ligne d’écoute , pour tenter d’y voir plus clair.
Il faudrait donc que je questionne sur l’émotion ressentie et apportée lors des mises de mon fils, amorcer ce dialogue.
Ça me parait compliqué, j’attends un moment opportun , mais c’est difficile.
Le silence de la Honte hélas.
En tout cas mille merci de cette réponse Modérateur.